

# Référendum en vue contre AVS21

*Tandis que l'USS a déposé son initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS, le parlement fédéral s'apprête à relever l'âge de la retraite des femmes. Référendum programmé.*

**Egalité** Un refus net de femmes de PV2020 en 2017, un demi-million de femmes et d'hommes solidaires dans la rue le 14 juin 2019, une pétition en ligne avec plus de 300'000 signatures récoltées en quelques semaines au début de cette année, et une initiative déposée par l'USS pour renforcer l'AVS. Et pourtant, rien n'y fait. La majorité de droite des Chambres fédérales persiste à vouloir relever l'âge de la retraite des femmes, et s'apprête pour ce faire à adopter le projet AVS21 durant cette session parlementaire. Un nouvel affront aux femmes dans la guerre des retraites que la droite mène avec obstination qui n'a d'égal que notre détermination à la combattre.

### Sur le dos femmes

« Il faut assainir les finances de l'AVS pour en assurer la pérennité », clament haut et fort celles et ceux qui passent le plus clair de leur temps politique à réduire la contribution des plus riches au financement des services publics et des assurances sociales. Les mêmes, qui refusent aussi obstinément (encore !) de prendre des mesures pour véritablement contrôler et sanctionner les entreprises ne respectant pas l'égalité entre hommes et femmes, qui s'opposent à toute mesure permettant d'augmenter les salaires (et donc les contributions au financement de l'AVS), et qui ne cessent de précariser les travailleurs et travailleuses à coup de dérégulation du marché du travail, tout en laissant dans l'impunité totale les escrocs notoires qui voguent de faillites frauduleuses en faillites frauduleuses, sans compter celles et ceux passé-e-s maître-esse dans l'art de l'évasion (pardon, « l'optimisation ») fiscale. Et comment ces gens proposent-ils-elles d'« assainir les finances » de l'AVS ? En faisant payer la facture de 8,8 milliards aux femmes.

### 1200 frs par an

Alors que 85% des hommes et seulement 56% des femmes touchent une rente LPP, que celle des femmes ne dépassent pas 1150 frs par mois en moyenne, contre 2950 frs pour les hommes, et que de manière générale, les rentes LPP ont diminué de 6,8% entre 2017 et 2019, voilà que le parlement fédéral s'apprête à faire passer les femmes à la caisse à hauteur de 1200 frs par an via le relèvement de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans.

Cette mesure est d'autant plus scandaleuse que les rentes de misère que touchent déjà aujourd'hui les femmes résultent des discriminations subies et cumulées tout au long de la vie active : inégalités salariales et temps partiels contraints, avec pour résultat un revenu inférieur de 32% en moyenne à celui des hommes.

### Dans les urnes et dans la rue

C'est donc une fois de plus dans les urnes que de nouvelles batailles de cette guerre des retraites se joueront. Contre AVS21 d'une part, et pour la 13<sup>e</sup> rente AVS d'autre part, puisque l'USS a déposé près de 130'000 signatures pour son initiative du même nom.

Puis viendra le tour de la révision de la LPP, dont les Chambres fédérales se saisiront ensuite, avec en embuscade le relèvement de l'âge de la retraite pour toutes et tous, que certain-e-s voudraient même imposer de manière automatique et donc sans débat démocratique.

Mais c'est aussi dans la rue que ce combat pour une prévoyance vieillesse égalitaire, solidaire et durable devra être mené. Pour y récolter des signatures bien sûr contre AVS21, mais aussi pour poursuivre la construction du rapport de force nécessaire à faire entendre la voix des femmes. Le 14 juin prochain, partout en Suisse, et le 18 septembre prochain, sous les fenêtres du Palais fédéral.

Davide De Filippo